



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Soudan

Question écrite n° 123130

Texte de la question

M. Marc Laffineur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes au sujet des répercussions sur le Tchad du conflit du Darfour. En effet, le conflit qui a éclaté en février 2003 au Darfour connaît régulièrement des débordements graves au Tchad et en Centrafrique. Plus de 120 000 Tchadiens ont été déplacés par les violences transfrontalières dans l'est du pays, où sont regroupés plus de 232 000 réfugiés soudanais ayant fui le Darfour. Le 31 mars 2007, de graves incidents sont survenus dans le sud-est du Tchad, faisant près de 400 morts. Face à ces incursions venues du Soudan, le gouvernement tchadien ne protège pas suffisamment ses ressortissants. Il appartient donc à la communauté internationale d'agir, de toute urgence, pour protéger les populations civiles et rappeler au gouvernement tchadien ses obligations. Il lui demande donc de défendre auprès des autorités tchadiennes le déploiement rapide d'une force de paix des Nations unies aux frontières du Tchad, du Soudan et de la Centrafrique.

Données clés

Auteur : [M. Marc Laffineur](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123130

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères (et européennes)

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4672